

Avis Ecole Sainte Cécile

En relation avec la mairie de Marseille

Avis N°1

Les membres du CHSCT demandent à M. Le DASEN de solliciter la Mairie de Marseille afin qu'en cas de crise un interlocuteur soit parfaitement identifié par les personnels Education nationale de l'école afin de pouvoir disposer d'informations rapidement sur les dispositions prises par la mairie et que celui assiste aux conseils d'écoles concernant la crise.

Avis N°2

Les membres du CHSCT demandent à M. Le DASEN de solliciter la Mairie de Marseille afin que celle-ci remplace systématiquement les personnels municipaux absents dans l'école.

Avis N°3

Les membres du CHSCT demandent à M. Le DASEN de solliciter la Mairie de Marseille afin que celle-ci réponde plus rapidement à la demande de travaux faite par le Directeur de l'école.

Avis N°4

Les membres du CHSCT demandent à M. Le DASEN de solliciter la Mairie de Marseille afin que celle-ci installe un interphone reliant l'entrée utilisée par la Grande Section de maternelle et le bureau du directeur.

Avis N°5

Les membres du CHSCT demandent à M. Le DASEN de solliciter la Mairie de Marseille afin que celle-ci procède à des élagages réguliers des arbres appartenant à l'école.

Avis N°6

Les membres du CHSCT demandent à M. Le DASEN de solliciter la Mairie de Marseille afin que celle-ci procède au nettoyage des feuilles mortes qui bouchent régulièrement les évacuations des eaux pluviales.

Avis N°7

Les membres du CHSCT demandent à M. Le DASEN de solliciter la Mairie de Marseille afin que celle-ci mette en place des sanitaires supplémentaires pour les élèves et adultes pendant la durée des travaux.

Avis N°8

Les membres du CHSCT demandent à M. Le DASEN de solliciter la Mairie de Marseille afin que celle-ci mette en place un protocole afin d'identifier les intervenants extérieurs qui viennent travailler dans les écoles.

Avis N°9

Le CHSCT demande à la Mairie qu'une plus grande vigilance soit apportée dans la récupération des clés auprès des entreprises prestataires de travaux. Chaque été, de nombreux trousseaux de clés sont remis à ces entreprises et ne sont pas restitués, ce qui constitue un risque pour la sécurité et les risques d'intrusion ou de visites de l'école.

Education nationale

Avis N°10

Les membres du CHSCT demandent à M. Le DASEN que chaque année les personnels des écoles soient informés des procédures concernant :

- la gestion en cas de crise
- la médecine de prévention
- Les registres RSST et DGI